

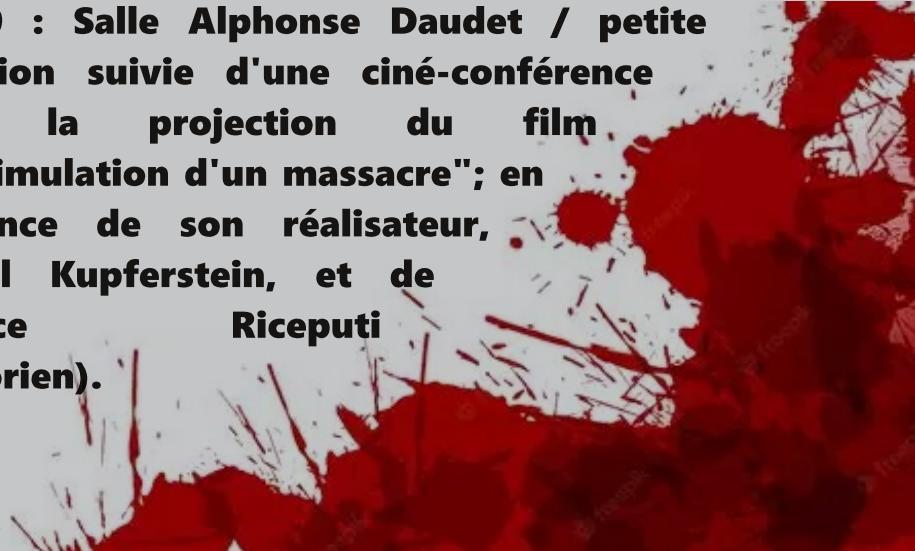


Le 17 octobre 2025 Allée de Challes à 18h00

RASSEMBLONS NOUS CONTRE L'OUBLI

18h00 : Inauguration d'une stèle par la mairie de Bourg-en-Bresse et notre collectif pour rappeler le massacre d'État de 200 Algériens le 17 octobre 1961.

19h00 : Salle Alphonse Daudet / petite collation suivie d'une ciné-conférence avec la projection du film "Dissimulation d'un massacre"; en présence de son réalisateur, Daniel Kupferstein, et de Fabrice Riceputi (historien).



Ensemble pour la mémoire du 17 octobre 1961

Le Collectif aindinois du 17 octobre 61 et la ville de Bourg-en-Bresse officialiseront ensemble cette mémoire qui nous rappelle aujourd'hui ce que génère, un racisme d'Etat assumé.

À Bourg-en-Bresse au centre de l'Allée de Challes le 17 octobre 2025 à 18h00

Il est des dates qui marquent : le 14 juillet, le 8 mai, le 11 novembre, rajoutons le 8 mars, le 1er mai...

Mais il est d'autres dates qui, elles, sont effacées de la mémoire collective ... celles du passé colonial de la France, de son racisme, de ses massacres, tortures et viols que voudraient gommer les hommes politiques nostalgiques de cette époque.

La mémoire du 17 octobre 1961 doit nous mobiliser face à la croissance actuelle du racisme, des violences d'Etat et de toutes les intolérances qui atteignent un niveau dangereux pour la démocratie et la République.

Ce jour-là, à Paris, plus de 30 000 Algériennes et Algériens manifestaient pacifiquement contre un couvre-feu illégal qui leur était destiné. Près de 200 d'entre eux ont été assassinés et jetés dans la Seine, avec la complicité du gouvernement de l'époque et du préfet de police Papon. Un évènement longtemps censuré ou maintenu sous silence.

Dans une actualité où les crimes de guerre ont libre cours (aussi bien en Ukraine qu'en Palestine), où la haine de l'étranger se légalise au plus haut niveau de l'Etat, où les contestations ouvrières, paysannes ou écologiques sont violemment réprimées, nous devons dire stop.

Le 17 octobre prochain nous offre l'occasion de démontrer que les stèles et commémorations mémorielles doivent nous alerter sur le présent.



collectif.ain.17oct61@proton.me